



*Les autorités communales  
vous souhaitent de joyeuses Fêtes de fin d'année  
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012 !*

## 22<sup>e</sup> Opération Nez Rouge



### durant les fêtes de fin d'année

**N**ez Rouge est une opération nationale de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière visant à diminuer le nombre d'accidents de la route causés par la conduite d'un véhicule avec des facultés affaiblies.

Nez Rouge propose de ramener chez elles les personnes ne se sentant pas en état de conduire durant les fêtes de fin d'année.

Fatigue, alcool, drogue ou médicaments sont autant de raisons de composer le numéro gratuit 0800 802 208 et de confier les clés de son véhicule à une équipe de bénévoles. **Bilan de l'Opération 2010:** 21'047 personnes accompagnées en toute sécurité.

### Service de la police municipale 022 899 10 13

Le service de la police municipale sera présent le mardi 27 décembre 2011 de 10h00 à 12h00 et le jeudi 29 décembre 2011 de 10h00 à 12h00.

En cas d'urgence, en dehors de cette permanence, le service est joignable durant toute la durée des fêtes de fin d'année.

### Services de l'administration

Les bureaux de la mairie seront fermés du lundi 26 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus.

En cas d'urgence, un passeport provisoire peut être émis auprès de la Police de Sécurité Internationale de l'Aéroport International de Genève, niveau des arrivées. Ouvert de 5h00 à 22h00, 7/7 jours, la veille ou au plus tard 3h avant le départ. Tél. 022 427 92 81.

## Fermetures de fin d'année

### Etat-civil

En cas d'urgence, pour les besoins de l'état-civil (décès ou naissance), une permanence est assurée à la mairie de Chêne-Bourg le mardi 27 et le vendredi 30 décembre 2011 de 10h00 à 12h00. Tél. 022 869 41 10.

### Service de la petite enfance

Les institutions communales de la petite enfance seront fermées durant les vacances scolaires, soit du lundi 26 décembre 2011 au vendredi 6 janvier 2012 inclus.

### Ramassage des sapins

La levée des sapins aura lieu du 3 au 13 janvier 2012. Après cette date, les sapins ne seront plus ramassés.

Merci de dégarnir vos sapins pour qu'ils puissent être recyclés dans les meilleures conditions.

# Conseil municipal – séance du 15 novembre 2011

En début de séance, le président Max Müller lit la lettre de démission du Conseiller municipal Yves Duffey pour la fin de l'année, en raison de son futur déménagement. La missive est un beau message à tous ses collègues. Ensuite, le Conseil administratif informe les élus du retard des travaux de réfection du carrefour et du parc de la Mouille qui devraient être terminés à fin février prochain.

Premier point à l'ordre du jour : le budget 2012. M. Thierry Schaffhauser prend la parole « Nous approuvons le budget de fonctionnement et nous le voterons, mais je souligne les deux grandes lignes des dépenses pour cette nouvelle législature, à savoir le projet Grand-Salève et les Etournelles. » L'ensemble du projet de budget est approuvé pour un montant de plus de CHF 25 millions. M. Barth remercie les élus de cette belle preuve de confiance face aux trois Conseillers administratifs.

Les débats qui occuperont une grande partie du Conseil municipal démarrent avec le projet d'urbanisation des Grands-Esserts. Il faut dire que la question est d'importance et que les avis divergent. M. Gavillet du PDC prend la parole « Nous regrettons que certaines de nos propositions ne soient pas retenues, mais il faut absolument arriver à un dialogue serein et constructif ». Le PLR M. Patek rappelle que « l'ébauche » du projet actuel est inacceptable et qu'il faudra du travail pour « que le meilleur projet possible se réalise sur cette parcelle ! »

Le socialiste M. Jeanneret martèle que 100'000 m<sup>2</sup> de plancher est un minimum pour le déclassement de ce terrain « sans ça, il faudra construire plus tard ailleurs et donc déclasser à nouveau ! ». M. Duffey ramène le calme en rappelant qu'il est important de se montrer unis et cohérents. « Dès à présent nous devons présenter un

front commun et tous nous rallier à 80'000 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher ».

M. Prost sort sa calculatrice pour refaire les calculs de densité, en soulignant que sur la parcelle, plus de 50% du terrain sont prévus pour les espaces publics, les routes et les distances à respecter par rapport aux zones de forêt et de protection des rives de l'Arve.

Mme Grolimund rappelle que le dialogue doit rester ouvert avec les autorités cantonales et que seule la construction de plus de 100'000 m<sup>2</sup> peut garantir des loyers à des prix raisonnables. L'amendement socialiste de construction en deux étapes au lieu de trois, échelonnées de 2018 à 2026, est refusé. Le projet de délibération est accepté par 19 voix et 5 abstentions. M. Barth conclut : « Nous voici au bout d'un long processus ! Vous avez pris une position sage mais ferme d'un oui à la construction mais pas à n'importe quel prix ! Dès demain, nous écrirons au DCTI pour faire part de cette décision et demander de modifier le cahier des charges pour un projet de 80'000 m<sup>2</sup> construits. »

Le point suivant à l'ordre du jour s'intéresse aux aménagements extérieurs de l'école Eden, établie sur la parcelle du Gerdil. Le parti socialiste s'abstiendra lors du vote « en raison de zones floues dans la gestion de ce projet ». La proposition est toutefois acceptée par la majorité et M. Malnati se dit « heureux de faire profiter tous les habitants de la commune de la servitude publique de passage à pied. »

Le projet des parkings souterrains communaux qui devront être aménagés de barrières automatiques et de caisses (parking du village) ainsi que de vidéosurveillance (parkings de l'Uche et village), est maintenant à bout touchant. Mme Bessat ne mâche pas ses mots : « Il faudra plus de 62 ans d'amendes pour essayer de telles dépenses

et plus d'un demi-siècle pour les rentabiliser ! » Le parti libéral relève immédiatement « Mais nous avons réduit la facture initiale de moitié ! ». Au vote, le projet est accepté et M. le Maire annonce le début des travaux dès janvier 2012.

Concernant le projet de Plan directeur cantonal 2030, M. Malnati précise : « Le Conseil administratif est défavorable, notamment parce qu'on ne peut pas tout demander à la commune : des milliers de logements supplémentaires sur des terrains vierges, non bâtis et agricoles, et dans le même temps, une densification de la zone villas ! ». Ce projet de Plan directeur est renvoyé à la commission d'aménagement pour examen.

L'avant-dernière proposition du Conseil administratif touche à la Charte environnementale. Les socialistes notent que l'agenda 21, anciennement écarté, était bien plus complet. M. Malnati demande aux conseillers municipaux de valider ce texte ainsi que l'enveloppe budgétaire pérenne qu'il prévoit et de le renvoyer devant les commissions. M. Duffey rappelle « qu'il ne s'agit pas de contraintes mais d'incitations. » Tout est dans la manière de lire cette charte et de l'appliquer avec souplesse et discernement. Le texte sera renvoyé aux commissions des finances et d'information.

A la route du Pas-de-l'Echelle, le Conseil administratif requiert la validation du Conseil municipal pour appliquer une dérogation de densité. Il s'agit d'un projet d'urbanisation qui n'occasionnera pas de nuisance pour le voisinage. M. Duffey se félicite « que les choses commencent à se réaliser : la couronne villageoise va pouvoir se densifier ! » Le projet est également renvoyé à la commission d'aménagement pour examen.

*Sophie Meylan*



# Rubrique technique

## Périmètre Grand-Salève

Le chantier de la première étape du projet Grand-Salève suit son cours. Les travaux de démolition des bâtiments de l'ancienne école concernés par cette étape ainsi que de terrassement du bâtiment des nouvelles salles de gymnastique sont terminés. La profondeur de ce dernier a nécessité, pour le côté avenue du Grand-Salève, la réalisation d'un blindage de cette fouille. Les travaux de gros œuvre ont débuté par le bétonnage du radier, et la construction

des murs est en cours. La cérémonie de pose de la première pierre de cette très importante réalisation communale a eu lieu le 17 décembre dernier en présence des élus municipaux, des mandataires et maîtres d'état ainsi que des écoliers et de nombreux habitants. Dès février 2012, la réalisation du bâtiment des classes débutera, de même que celle des 24 logements prévus dans ce projet. A ce jour, le planning de cette réalisation est respecté et la mise en service des bâtiments est prévue pour la rentrée scolaire de fin août 2013.



## Installation photovoltaïque à l'école du Bois-Gourmand

Désormais la commune de Veyrier produit une partie de l'énergie électrique qu'elle consomme à l'école du Bois-Gourmand. En effet, en réponse à une motion socialiste et en collaboration avec les SIG, une étude de faisabilité a été réalisée incluant un contrôle de la surcharge admissible sur la toiture de ce bâtiment. Ceci a

permis la réalisation, durant les vacances d'automne, d'une installation de 212 panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment des classes de cette école. Ces panneaux photovoltaïques à haut rendement représentant une surface de 350 m<sup>2</sup> devraient produire 52'000 Kwh par année. Cette production correspond environ au quart de la consommation annuelle de ce groupe scolaire.



## Chemin de Sous-Balme – Carrefour de la Mouille

Les travaux d'aménagement de la chaussée du chemin de Sous-Balme ainsi que la réfection de celle-ci se sont terminés mi-novembre. Un léger décalage a eu lieu en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Le réaménagement du carrefour de La Mouille et l'abattage des arbres ont été exécutés au début du mois de décembre de même que l'aménagement de la nouvelle petite place prévue au bas du parc de la Mouille. Ces travaux devraient durer environ 2 mois et se terminer à la fin février prochain et ne pas engendrer de trop grosses gênes pour le trafic et les riverains.

## Grand-Donzel

Début 2012, la dernière phase des travaux d'aménagement du parc du Grand-Donzel sera engagée.

Cela concerne la réalisation d'un parcours vitalité de 12 postes sur la périphérie du parc. Un nouveau skate parc sera intégré au projet. D'autres aménagements et végétalisations amélioreront encore la convivialité de ce site.



## Résultats du lâcher de ballons du 1<sup>er</sup> août 2011

**1<sup>er</sup> prix :** *Luisa Moreira*  
Veyrier

Ballon retrouvé à Fenis dans le Val d'Aoste  
(env. 113 km)

**2<sup>e</sup> prix :** *Isabel Ryder*

Saint-Julien-en-Genevois  
Ballon retrouvé près de Lons-le-Saunier en Saône-et-Loire  
(env. 97 km)

**3<sup>e</sup> prix :** *Beau Rogaar*  
Veyrier

Ballon retrouvé à Etroubles dans le Val d'Aoste  
(env. 90 km)

# Flash Info

## Apéritif communal

Les autorités communales ont le plaisir de convier la population veyrite au traditionnel apéritif de début d'année. Le rendez-vous est fixé au jeudi 12 janvier 2012 à 19h00, à la salle communale. Elles se réjouissent d'ores et déjà d'adresser leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Le prix du Mérite 2011 sera remis par le jury et la fanfare l'« Echo du Salève » assurera la partie musicale.

## Jobs d'été communaux

Les candidatures pour les jobs d'été, dont le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site de la commune, seront prises en compte dès le 1er janvier 2012.

## Programme

### des ramassages spéciaux 2012

Le Conseil administratif vous rappelle qu'il n'y a pas de levée des déchets de jardin et des objets encombrants au mois de janvier. La fiche du programme des ramassages spéciaux a été distribuée par voie postale et est également disponible à la mairie.



## Informations et mesures à respecter en cas de neige

Le Conseil administratif rappelle aux propriétaires d'immeuble ou de maison individuelle, qu'ils doivent assurer le déneigement des trottoirs situés devant leur propriété.

Le service municipal des routes et des espaces verts s'occupe uniquement du déneigement des routes et des chemins communaux ainsi que de leurs trottoirs.

Dans ce cadre, la priorité est portée sur le déneigement des voies empruntées par les transports publics.

Le service de voirie du canton de Genève s'occupe, quant à lui, des routes cantonales et de leurs trottoirs.

## Petite enfance

Il reste quelques places disponibles actuellement dans les jardins d'enfants pour les enfants ayant eu trois ans avant le 1<sup>er</sup> août 2011.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre auront lieu le mardi 6 mars 2012 à la salle communale, de 7h30 à 11h30.

Les bulletins d'inscriptions ainsi que tout ce qui concerne les tarifs 2012-2013 seront téléchargeables sur le site communal [www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch). Ils peuvent également être retirés à la mairie.

## Bibliobus – Horaires 2012



**Bois-Gourmand :** parking de l'école

**Judi :** 10h-12h

19.01 / 16.02 / 15.03 / 12.04 / 10.05 / 07.06 / 05.07 / 30.08 / 27.09 / 25.10 / 22.11 / 20.12

**Modifications à Pinchat et Veyrier**

**Pinchat :** devant l'école de Pinchat

**Lundi :** 14h-17h

09.01 / 23.01 / 06.02 / 20.02 / 05.03 / 19.03 / 02.04 / 16.04 / 30.04 / 14.05 / 11.06 / 25.06 / 09.07 / 20.08 / 03.09 / 17.09 / 01.10 / 15.10 / 29.10 / 12.11 / 26.11 / 10.12

**Veyrier :** à côté de la buvette du stade de football

**Lundi :** 10h-12h

09.01 / 23.01 / 06.02 / 20.02 / 05.03 / 19.03 / 02.04 / 16.04 / 30.04 / 14.05 / 11.06 / 25.06 / 09.07 / 20.08 / 03.09 / 17.09 / 01.10 / 15.10 / 29.10 / 12.11 / 26.11 / 10.12

# Qui sont nos élus ?

Au fil des mois, cette rubrique vous les présente deux par deux.



## Silvio BARTOLINI

Secrétaire du Conseil municipal pour l'année 2011-2012  
Conseiller municipal depuis 2010  
Parti PLR

### Une de vos passions ?

La culture et le golf.

### Un de vos plats préférés ?

Le Bar de ligne en croûte de sel.

### Une de vos plus grandes qualités ?

L'écoute des autres et le pragmatisme.

### Votre plus grand défaut ?

L'impatience.

### Un talent que vous auriez souhaité avoir ?

Avoir un talent artistique (musicien, acteur ou écrivain).

### Quel est votre plus beau souvenir à Veyrier ?

Mon fils sur les planches de notre commune, dans différents spectacles.

### Quel personne/personnage admirez-vous le plus ?

Einstein, c'était un scientifique qui avait beaucoup d'humour.

### Votre destination préférée ?

Je suis un fan des villes telles que Rome, Londres, Paris, Berlin, Barcelone, etc. Sinon j'adore la Toscane, pour sa douceur de vie et ses diversités (culture, nourriture, nature, etc.).

### Où peut-on vous voir à Veyrier ?

J'aime me promener avec mon chien dans les bois et dans les différents cafés du village, surtout au café de la Réunion où j'apprécie sa bonne cuisine.

### A Genève, vous aimez :

Sa rade, sa vie culturelle et ses restaurants.

### Votre livre de chevet ou celui que vous avez préféré ?

Les chroniques de voyage de Nicolas Bouvier.

### Une œuvre musicale qui vous emporte :

Les quatre saisons de Vivaldi.

### Vous n'aimez pas :

L'intransigeance.

### Une citation qui vous correspond ?

« Il faut exiger de chacun ce que chacun peut donner »  
ANTOINE DE ST-EXUPÉRY



## Dominique ROLLE

Vice-secrétaire du Conseil municipal pour l'année 2011-2012  
Conseillère municipale depuis juin 2011  
Parti MCG

### Une de vos passions ?

Les arts visuels figuratifs.

### Un de vos plats préférés ?

Le couscous algérois de ma mère, une bonne raclette.

### Une de vos plus grandes qualités ?

L'esprit de synthèse et d'analyse, la créativité.

### Votre plus grand défaut ?

La ténacité et tous les autres que j'ai eus au prix de gros !

### Un talent que vous auriez souhaité avoir ?

Il y en a tellement !... que je me contenterai de ceux que j'ai déjà !

### Quel est votre plus beau souvenir à Veyrier ?

Mon installation à Veyrier en 1998 et mon élection au Conseil municipal en 2011.

### Quel personne/personnage admirez-vous le plus ?

M. Eric Stauffer, pour son esprit visionnaire et son courage.  
Ma grand-mère, véritable Zola en jupon, qui a forgé mes convictions politiques et mon père.

### Votre destination préférée ?

La Russie, la France profonde.

### Où peut-on vous voir à Veyrier ?

Au village et au Conseil municipal.

### A Genève, vous aimez :

Sa centralité, son cosmopolitisme, sa richesse culturelle.

### Votre livre de chevet ou celui que vous avez préféré ?

L'Art de la simplicité et tous les essais économiques.

### Une œuvre musicale qui vous emporte :

Celles de Tchaïkovsky et Amy Winehouse, trop tôt disparue.

### Vous n'aimez pas :

Le trafic et ses bouchons ; le gaspillage ; le socialisme pour riches de ces dernières années, véritable rupture du contrat social, 1<sup>ère</sup> garantie de la stabilité du pays ; l'ouverture des frontières ; les mouches.

### Une citation qui vous correspond ?

« Passer pour une idiote aux yeux d'un imbécile est une volupté de fin gourmet. » COURTELINE



## Calendrier communal : rectificatif

Nous vous informons qu'une erreur s'est glissée dans le calendrier communal 2012 :  
la Fête de la petite enfance aura bien lieu le **samedi 2 juin 2012** à Pinchat.

# Nouveaux projets de la Jeunesse de Veyrier !

Le Parlement des Jeunes de Veyrier est heureux de vous annoncer son changement de nom.

Notre association s'appelle désormais la « Jeunesse de Veyrier ». Sa nouvelle présidente est Valérie Zulian.

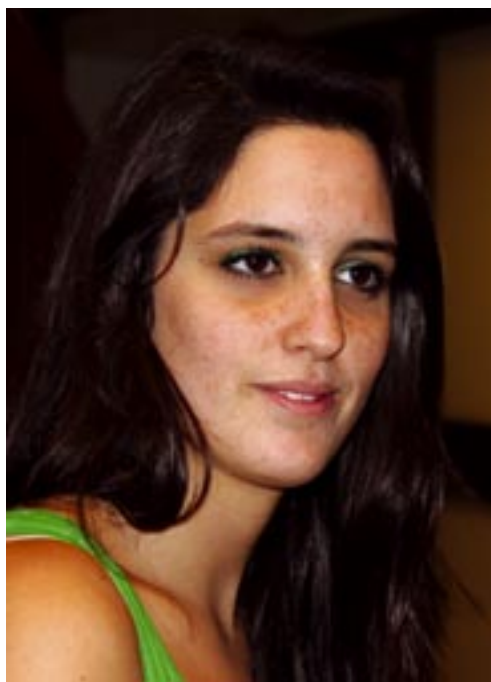
Nous tenons tout d'abord à préciser que les buts de l'association n'ont pas changé. Il s'agit toujours de faire le lien entre les jeunes et la commune, de permettre aux jeunes de se rencontrer et de discuter de sujets d'actualité.

Néanmoins, en parlant avec certains d'entre eux, ainsi qu'avec des habitants de la commune, nous nous sommes rendu compte que le nom Parlement donnait souvent une dimension politique à notre association. Nous entendions fréquemment les gens nous demander de quel parti nous étions et il était difficile de leur faire comprendre que nous étions apolitiques. Ce nom faisait également un peu « peur » aux jeunes qui pensaient qu'il fallait forcément faire de la politique pour y adhérer.

Lorsque nous avons proposé aux membres l'idée d'un changement de nom comme celui de « Jeunesse de Veyrier », afin d'avoir une meilleure visibilité auprès des jeunes de la commune, ils ont été très enthousiastes et ont approuvé le nouveau nom.

La Jeunesse de Veyrier essaie de mettre en place divers projets dans la commune et de les mener à bien. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer ceux qui ont été réalisés.

L'association a mis en place un apéritif annuel auquel tous les jeunes de Veyrier entre 16 et 25 ans sont conviés. Le premier apéritif a eu lieu en septembre 2010, derrière la mairie. Face au succès de celui-ci, nous avons décidé de réitérer l'expérience en octobre 2011 sous le préau couvert de l'école de Pinchat. Malgré le froid, nous



avons eu le plaisir de voir de nombreux jeunes de la commune répondre présents à l'invitation. L'annonce du projet de changement de nom a été applaudie et nous a amené de nouveaux membres prêts à s'investir.

Nous avons également eu le plaisir de tenir un stand à la vogue de Veyrier 2011. La vente de brochettes de bonbons colorés et de cocktails de fruits aux noms veyrites nous a surtout permis de nous faire connaître un peu plus sur la commune. Cette initiative a été très bien reçue, nous avons donc décidé de recommencer l'expérience ces prochaines années.

En outre, quelques-uns de nos membres se rendent aux séances du Conseil municipal pour s'informer de l'actualité de la commune. Certains sujets sont alors repris lors de nos réunions afin de réagir face à ceux-ci.

La Jeunesse de Veyrier a organisé un débat dans le cadre de la manifestation « Label Jeunesse » de la Mansarde. Nous avons demandé aux élus de réagir après la présentation de vidéos dans lesquelles des jeunes de Veyrier donnaient leurs avis sur la commune. Ce débat a été un succès et nous a donné toujours plus d'idées de projets.

Le projet dont nous sommes le plus fiers est celui des subventions pour les TPG. Après en avoir discuté avec la commune, nous sommes tombés d'accord afin qu'elle subventionne tous les abonnements annuels « Jeunes » des TPG, quelle que soit la période de l'année. Désormais, tout Veyrite de moins de 25 ans souscrivant ou renouvelant un abonnement annuel des TPG aura droit à une subvention de 100 francs.

La Jeunesse de Veyrier ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, ainsi, nos membres ont encore de nombreux projets en tête. Parmi ceux-ci, citons : l'organisation d'un bal courant 2012 et la planification de divers concerts.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres, ainsi, si vous avez entre 16 et 25 ans et que vous voulez venir nous aider à mener à bien nos projets ou nous en proposer de nouveaux, n'hésitez pas à nous contacter !

**Mail de la présidente :**  
valerie.zulian@gmail.com

En 2011, certains résidents de Veyrier

## ont fêté leurs 100 ans, et d'autres, leurs 90 ans

Mme Aimée Vuillermet  
Mme Bertha Marti  
M. Marcel Nicolet-Monnier  
Mme Berthe Boehlen



Mme Franca Ceccon  
Mme Francine Long  
Mme Aimée Mathys  
M. René König  
Mme Marguerite Chardonnens  
M. Gérald Mentha  
M. Georges Bovet  
M. Peter Geier  
Mme Klara Aeby  
Mme Annemarie Gindre  
Mme Christiane Duparchy  
M. René Piccand  
M. André Hassig  
Mme Jacqueline Tagini

*La commune leur réitère ses sincères félicitations !*